

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2024-54

LE VENDREDI 20 SEPTEMBRE DEUX MIL VINGT QUATRE A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO. M. Olivier ROUCHE, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSE, M. Romuald SEITE, M. David LE GLANIC, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT.

SECRETAIRE : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

date de convocation : 13/09/2024

date d'affichage : 24/09/2024

nombre de conseillers :

en exercice : 14

présents : 8

votants : 13

quorum : 8

PROCURATIONS :

M. Didier DUFOURMANTEL donne procuration à Mme Flore GAMBIER

M. Laurent DUGAS donne procuration à M. Olivier ROUCHE

M. Philippe BEUGNON donne procuration à Mme Dominique HERPIN-POULENAT

Mme Christine GIBAUD donne procuration à Mme Roxane FOSSE

M. Thierry GARDIE donne procuration à Mme Dominique BARBIER-CINTRAT

ABSENT EXCUSE :

M. Thierry DUBOIS

MISE EN VEILLE DU BUDGET CAISSE DES ECOLES

Le budget « Caisse des Ecoles » a été mis en veille depuis le 1^{er} janvier 2023.

Le CA 2022 faisait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 533,09 € et aucun montant en investissement, aucune écriture n'y ayant jamais été enregistrée.

Il convient de confirmer cette décision de clore le budget « Caisse des Ecoles » après la fin de l'exercice 2022. Conformément à la réglementation, le budget CDE sera mis en veille pendant 3 ans donc jusqu'au 31 décembre 2025 et l'excédent de fonctionnement de 1 533,09 € sera reporté au fonctionnement du budget communal 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil confirme la décision de clore le budget Caisse des écoles et de reverser l'excédent au budget communal 2026.

Le Maire
Dominique Herpin-Poulenat



Envoyé le : 21/09/2024
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le :
Publié le : 26/09/2024
La présente délibération peut faire
l'objet d'un recours dans un délai
de deux mois devant le Tribunal Administratif
de Cergy-Pontoise à compter de sa publication

La secrétaire de séance
Isabelle Lépicier-Caputo

REÇU EN PREFECTURE

le 25/09/2024

Application agréée F. lequillo.com

99_DE-095-219506516-20240920-2024_54-DE